

Premières rencontres automnales des réseaux d'accueil

- La Feina, 15 et 16 octobre 2024 -

Fiches de présentation des réseaux :

Lors de ces rencontres, les réseaux présents ont dû répondre aux questions ci-dessous. Le but étant d'avoir une idée plus précise de chacun de ces réseaux, de ses activités, etc. La compilation des réponses nous a permis d'établir une fiche de présentation générale pour chaque réseau.

- Qui sommes-nous ?
- Quelles sont nos missions ?
- Qui représente-t-on ? (nombre d'accueillant·es, accueilli·es...)
- Quelle organisation/forme de structure avons-nous ?
- Quels outils de communication utilisons-nous ?

➤ **GERPLA (Groupe d'Échange et de Recherche pour la Pratique en Lieu d'Accueil) :**

Ce groupement a été créé en 1987, dans l'idée de rassembler les différentes structures qui ont vu le jour dans les années 1970 et qui proposaient des formes d'accueil et de soin innovantes mais sans cadre légal.

Le GERPLA a pour missions principales de mener un travail de recherche continue et de mettre en place des échanges réguliers entre les membres du groupe afin d'améliorer la pratique en lieu d'accueil, de s'entraider entre lieux et de défendre les intérêts des différentes structures adhérentes à l'échelle départementale, régionale et nationale.

Ce groupe agit également pour la promotion et le développement des LVA. Il offre un soutien administratif et juridique aux porteuses de projet, ainsi qu'une aide financière aux LVA en difficulté. Enfin, le GERPLA propose des formations pour les permanent·es et futur·es permanent·es.

Il regroupe des lieux autorisés ou non avec une grande variété de publics accueillis. Au total, cela représente 30 lieux actifs, 5 lieux postulants, 12 porteuses de projet et 9 personnes individuelles. Les lieux adhérent au GERPLA sont divisés par quart de France (nord-ouest, nord-est, sud-ouest, sud-est) et chaque mois se tient un comité de coordination avec des représentant·es de chacun de ces quarts. Deux fois par an, à l'occasion de l'Assemblée générale et des Rencontres nationales, se tient un comité de coordination ouvert à toutes.

Il existe actuellement trois commissions au sein du GERPLA : action institutionnelle, rédaction des actes des rencontres nationales, organisation des rencontres nationales.

Site internet : <https://www.gerpla.fr/>

Autres moyens de communication : liste de diffusion pour newsletter, commissions et comité de coordination, conférences téléphoniques et les Actes des rencontres nationales édités chaque année.

➤ **FNLV (Fédération Nationale des Lieux de Vie et d'accueil) :**

Cette fédération a été officiellement créée en 2003, mais les membres qui la constituent avaient déjà auparavant pris part au rassemblement de lieux de vie qui avait vu le jour dans les années 1980.

Son but est de représenter les professionnel·les de l'accueil aux niveaux national, régional et départemental ainsi que de soutenir les adhérent·es de la Fédération face aux institutions. Cela implique des rencontres régulières avec des représentant·es de l'État pour défendre le respect du cadre de l'accueil social par toustes et pour toustes.

La FNLV est également en lien avec l'assemblée des départements de France et avec la commission parlementaire d'Isabelle Santiago, ce qui lui permet de présenter des demandes et des besoins émanant des LVA au niveau national.

La FNLV propose également son aide à ses membres dans les domaines social, juridique et fiscal, elle offre des outils aux lieux pour faire face aux contrôles, aux évaluations, aux problèmes de tarification, etc. Enfin, la FNLV promeut la création de nouveaux lieux d'accueil.

Cette fédération regroupe 200 LVA et 40 porteuses de projet. Elle est structurée sous une forme associative avec un Conseil d'administration (CA) de membres de droit et de membres élus depuis peu. Ce CA comprend aujourd'hui quatre commissions : juridique, boîte à outils, site internet et communication, organisation des journées nationales et des formations.

Site internet : <https://www.fnlv.org/>

➤ **OSER (Organisateurs de Séjours Éducatifs dits de Rupture) :**

Ce réseau a été créé il y a 17 ans et il fait suite au réseau RASDRAM (Réseau des acteurs de séjours de rupture en milieu naturel).

Son action principale consiste à promouvoir les séjours de rupture en France et à l'étranger. Les membres de ce réseau revendiquent le terme de « nomades du social » et défendent des formes d'accueil alternatives, parfois hors cadre.

Une autre part importante de l'activité du réseau OSER est l'accompagnement des porteuses de projet. Ce réseau a également mis en place un pôle de recherche et de formation, ainsi qu'une réflexion autour du cadre juridique.

Au sein du réseau, un poste est dédié à la coordination de ses membres. Il s'agit d'un regroupement de 50 structures, dont 29 autorisées, et cela représente plus de 3 500 enfants accueilli·es.

Aujourd'hui, le réseau OSER mène une réflexion sur la gouvernance partagée pour tendre vers plus de transversalité dans son fonctionnement. Il est notamment prévu de créer des comités de coordination afin que chaque adhérent·e du réseau ait voix au chapitre.

Site internet : <https://www.oser.me/>

Autres moyens de communication : groupes Whatsapp entre adhérent·es, pour les groupes de travail et pour la communication hors France, LinkedIn, base documentaire sur le site internet.

➤ **Accueil Paysan et CIVAM (Centre d'Initiatives pour la Valorisation de l'Agriculture et le Milieu Rural) :**

Ces deux réseaux ont été présentés conjointement, d'une part car il y avait peu de représentant·es de ces structures présent·es pendant les rencontres, et d'autre part car ils sont intimement liés, dans leur fonctionnement et leurs valeurs. Voici donc un bref historique de chacun de ces deux réseaux, suivi d'une présentation commune de leurs actions.

Accueil Paysan :

C'est en 1987 que le réseau Accueil Paysan a été créé. À l'initiative de ce projet se trouvait l'association Peuple et Cultures d'Isère qui souhaitait au tournant des années 1980 toucher également le monde rural. S'en sont suivies des années de rencontre, de réflexion sur le monde agricole et social. Et c'est seulement à la fin des années 1990 qu'Accueil Paysan a été reconnu par les instances publiques et a ainsi pu prendre part aux discussions concernant les décrets et lois relatives au Code Rural.

À partir du milieu des années 2000, Accueil Paysan développe véritablement son volet accueil social et solidaire et beaucoup de lieux œuvrant dans ce domaine rejoignent alors le réseau. L'association défend et promeut le statut de paysan·ne-accueillant·e-aménageur·euse. Accueil Paysan s'organise avec des instances aux niveaux départemental, régional et national. L'association regroupe aujourd'hui une centaine de lieux environ sur tout le territoire.

CIVAM :

Le réseau CIVAM, qui existe depuis plus de 60 ans maintenant, a également un fonctionnement associatif et regroupe près de 130 structures. Son but principal est de fédérer et de soutenir des agriculteur·trices et des acteur·trices du monde rural pour promouvoir la transition agro-écologique, la redynamisation des campagnes, l'accueil de nouvelles populations et la préservation des ressources.

Pour ce faire, le réseau s'appuie sur les concepts de l'éducation populaire, sur les échanges entre pairs et la coopération à l'échelle locale comme nationale. Le réseau se structure en groupes locaux, fédérations départementales et régionales.

Fonctionnement commun :

Les réseaux Accueil Paysan comme CIVAM possèdent une commission dédiée à l'accueil social. Les accueils sont envisagés comme une activité complémentaire pour les lieux qui proposent des places et les publics accueillis sont toujours suivis par une institution sociale avec laquelle l'association peut établir une convention.

Leur action permet de donner un cadre à des accueils qui n'en ont souvent pas et de proposer des solutions d'accueils très variées avec des publics très différents. Ainsi, les adhérent·es de ces réseaux peuvent être autant des LVA que des familles d'accueil, des assistant·es maternel·les ou autres actrices du social, l'important étant d'adhérer aux valeurs paysannes défendues par ces réseaux.

Les personnes souhaitant accueillir sur leur ferme ou sur leur lieu d'habitation rural se voient proposer des formations liées à leur projet d'accueil et sont ensuite accompagnées tout au long de leur parcours. Accueil Paysan fonctionne pour sa part avec une labellisation (avec modalité de contrôle tous les 5 ans), ce qui n'est pas le cas du réseau CIVAM. Pour autant, ce dernier assure un suivi régulier des lieux accueillants et prévoit des bilans intermédiaires.

Un des objectifs de ces réseaux est de défendre ces accueils particuliers face aux pouvoirs publics, de s'assurer qu'ils ne soient pas envisagés comme des solutions d'accueil social classiques et donc qu'ils ne soient pas soumis aux mêmes mécanismes de contrôle.

Sites internet :

Accueil Paysan : <https://www.accueil-paysan.com/fr/>

CIVAM : <https://www.civam.org/>

Autres moyens de communication : livrets édités par Accueil Paysan et par les CIVAM.

➤ **FASTE Sud-Aveyron (Foyer d'Accueil et de Soutien Temporaire) :**

Association créée en 1984, FASTE Sud-Aveyron avait dès les origines pour mission de favoriser et promouvoir les lieux d'accueil et de soutien temporaire dans le sud de l'Aveyron, notamment en formant les permanent·es de ces lieux. Dès 1996, FASTE a participé aux rassemblements lancés par des permanent·es de lieux d'accueil dans les années 1980 ainsi qu'aux réflexions qui aboutiront à la reconnaissance des LVA par la loi de 2002.

Aujourd'hui, cette structure se concentre principalement sur la réflexion et la supervision de ce qu'il se passe à l'intérieur des LVA, pour aider ceux-ci dans leur activité, mais aussi pour les défendre face aux pouvoirs publics et assurer l'application de la loi, le respect de la tarification, etc.

FASTE offre son aide aux lieux adhérents en leur proposant une boîte à outils dans laquelle piocher en cas de problème juridique ou administratif, en cas de contrôle ou d'évaluation, ou encore pour mener une réflexion sur la pratique au sein du lieu d'accueil.

Aujourd'hui, FASTE Sud-Aveyron représente 6 LVA, dont 2 sont encore en activité, 2 autres sont d'anciens lieux qui restent des soutiens de l'association et les 2 derniers sont des lieux amis qui apportent également leur aide au réseau.

Site internet : (en reconstruction, non disponible pour l'instant)
